



Mairie de VIEUX-BERQUIN

8 Grand'Place
59232 VIEUX-BERQUIN

Téléphone : 03.28.42.70.07 Télécopie : 03.28.43.56.62
Mail : contact@mairie-vieux-berquin.fr

Aux organisateurs de manifestations et
Présidents d'associations de Vieux-Berquin

Réf : L2016-179/FD
Objet : Sécurité des manifestations communales

Vieux-Berquin, le 13 octobre 2016

Madame, Monsieur,

Les services de l'Etat souhaitent renforcer la sécurité des manifestations festives locales au regard du contexte actuel (Plan Vigipirate niveau alerte attentat)

Dans ce cadre, une procédure spécifique d'organisation et de coordination des services de sécurité, en lien avec les services de l'Etat, est mise en place par la constitution d'un dossier Sécurité envoyé en Sous-Préfecture au minimum un mois avant la date de chaque manifestation.

La commune de Vieux-Berquin propose de vous accompagner dans la constitution de vos dossiers, une obligation qui s'impose jusqu'à nouvel ordre à tous les organisateurs, sans exception, et quelle que soit la nature ou l'ampleur de la manifestation (en salle ou en extérieur)

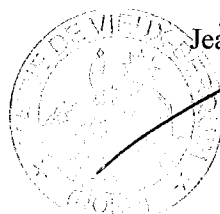
Pour ce faire nous mettons à votre disposition le dossier sécurité-type joint à ce courrier qu'il vous appartiendra de compléter systématiquement dans les délais impartis. Les services communaux réceptionneront les dossiers en Mairie et, avant leur transmission en Sous-Préfecture, vérifieront qu'ils sont complets.

La Gendarmerie Nationale et le Service départemental d'Incendie et de Secours émettront chacun un avis qui vous sera communiqué, des mesures de sécurité complémentaires pouvant être éventuellement préconisées. En vertu des pouvoirs de police qui me sont conférés, je pourrai être amené à interdire le déroulement d'une manifestation ne remplissant pas les conditions de sécurité requises ou pour laquelle aucun dossier n'aurait été constitué au préalable.

Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de chacun pour maintenir les manifestations festives avec une vigilance accrue et une sécurité renforcée qui ne doivent en aucun cas nuire à leur succès et à leur convivialité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jean-Paul SANOMÉ